



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

See Section 2.2  
Voir Section 2.2

**STANDARD REQUEST FOR BID  
INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-120001/G.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-120001/G.

Solicitation No. - N° de la demande	Amendment No. - N° de modification
100019337	

Solicitation closes – La demande prend fin :	File No. - N° de dossier
at – à 10 Novembre, 2021 14h00 EST	
on – November 10, 2021, 2:00pm EST	
See Section 2.3 Voir Section 2.3	

No of Page/ N° de page	1-34
---------------------------	------

Date of Solicitation – Date de la demande <b>28 Octobre 2021</b>
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :  <b>See Section 6, Article 6.5.1. Voir Section 6, Article 6.5.1</b>
Destination  <b>See Annex B Voir Annexe B</b>

**Instructions:**

**Municipal taxes are not applicable.**

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

**Instructions:**

**Les taxes municipales ne s'appliquent pas.**

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : _____ Date : _____



---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....</b>	<b>2</b>
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....	2
1.2 BESOIN .....	2
1.3 GÉNÉRAL OU STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES AUTOCHTONES (SAEA) .....	2
1.4 CONTENU CANADIEN .....	2
1.5 COMPTE RENDU .....	2
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES.....</b>	<b>3</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS.....	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	3
2.4 PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS .....	3
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....</b>	<b>5</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	5
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION.....</b>	<b>6</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....	6
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....</b>	<b>7</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION.....	7
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	7
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....</b>	<b>9</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....	9
6.2 BESOIN .....	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT .....	10
6.5 RESPONSABLES.....	11
6.6 PAIEMENT .....	12
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION .....	12
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	13
6.9 LOIS APPLICABLES .....	13
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS.....	13
6.11 ACCÈS AUX INSTALLATIONS ET À L'ÉQUIPEMENT .....	13
6.12 INSTALLATIONS DU CANADA POUR ACCUEILLIR LA LIVRAISON .....	13
6.13 FINITIONS STANDARD.....	14
6.14 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i> .....	14
<b>ANNEXE A.....</b>	<b>15</b>
BESOIN.....	15
<b>ANNEXE B.....</b>	<b>23</b>
BASE DE PAIEMENT.....	23

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Exigences relatives à la sécurité**

Il n'y a aucune exigence en matière de sécurité avec ce besoin.

L'entrepreneur peut être accompagné, il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité.

### **1.2 Besoin**

La présente demande de soumissions est émise conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour les fauteuils de bureau pour les fournisseurs qui font partie de la série d'AMA émise par TPSGC sous le numéro E60PQ-120001/PQ. Les termes et conditions de l'AMA du fournisseur s'appliquent à cette sollicitation et en font partie intégrante. Les soumissionnaires qui soumettent une offre acceptent d'être liés par ces modalités et conditions ainsi que les modalités et conditions de la présente demande de soumissions.

Ce besoin est détaillé dans l'annexe A des clauses du contrat subséquent.

### **1.3 Général ou Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA)**

Ce besoin est:

Processus général

Le besoin est assujéti à tous les accords commerciaux applicables, comme indiqué dans l'avis de projet de marché (APM).

Processus de la SAEA

Ce marché est réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral. Pour de plus amples renseignements concernant les exigences requises des entreprises autochtones conformément au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, consulter l'[Annexe 9.4](#) du Guide des approvisionnements.

### **1.4 Contenu canadien**

Ce besoin est limité aux produits canadiens.

### **1.5 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou virtuellement en personne.

---

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003 \(2020-05-28\)](#) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 3.a) de l'article 01, Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées [2003](#) incorporées ci-haut par renvoi, est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

- a. au moment de présenter un arrangement dans le cadre de la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA), le soumissionnaire a déjà fourni une liste complète des noms, tel qu'exigé en vertu de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](#). Pendant ce processus d'approvisionnement, le soumissionnaire doit immédiatement informer le Canada par écrit de tout changement touchant la liste des noms.

### **2.2 Présentation des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Emploi et Développement social Canada (EDSC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de EDSC ne seront pas acceptées.

### **2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 3 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 2.4 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
- Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
  - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

---

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent le nom et l'adresse complets de leur entreprise, une adresse courriel, ainsi que le nom et le numéro de téléphone de la personne-ressource.

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission dans des fichiers séparés lorsqu'ils la présentent sur support électronique, comme suit :

Section I: Soumission technique 1 copie électronique par courriel;  
Section II: Soumission financière 1 copie électronique par courriel;  
Section III: Attestations 1 copie électronique par courriel.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions:

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### **Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

##### **3.1.1 Fluctuation du taux de change**

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

#### **Section III : Attestations et Renseignements supplémentaires**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

---

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- c) L'équipe d'évaluation déterminera si deux (2) soumissions ou plus sont accompagnées d'une attestation valide de contenu canadien et présentées par deux soumissionnaires ou plus qui ne sont pas affiliés au sens utilisé dans la [Loi sur la concurrence](#), L.R.C. (1985), c. C-34. Si c'est le cas, seulement les soumissions accompagnées d'une attestation valide seront admissibles à l'attribution d'un contrat; sinon, toutes les soumissions reçues le seront. Si, à un moment quelconque du processus d'évaluation, on constate, que ce soit en déterminant l'invalidité des attestations, en déterminant que les soumissions sont irrecevables ou que les soumissions ont été retirées par les soumissionnaires, qu'il n'y a plus deux (2) soumissions recevables ou plus avec une attestation valide, alors toutes les soumissions recevables seront admissibles à l'attribution d'un contrat. Le Canada pourrait effectuer la validation des attestations de contenu canadien à tout moment durant le processus d'évaluation, y compris en même temps que d'autres étapes.

#### **4.1.1 Évaluation financière**

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

### **4.2 Méthode de sélection**

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

---

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec la soumission**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - Attestations additionnelles**

Des vérifications d'intégrité ont été effectuées sur chaque fournisseur au moment de l'émission de leur arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) respectif. En soumettant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions énoncées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission des instructions uniformisées énumérées ci-dessus.

#### **5.1.2 Conformité du produit**

En soumettant une soumission, le soumissionnaire atteste que toutes les produits proposées sont conformes et continueront de se conformer tout au long de la période du contrat, aux exigences détaillées à l'annexe A et aux spécifications de la série d'AMA émise par TPSGC avec le numéro E60PQ-120001/PQ.

#### **5.1.3 Maintien des certifications**

Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à cette demande de soumissions, le soumissionnaire et tout membre du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continue de se conformer à toutes les attestations soumises avec son arrangement pour se qualifier dans le cadre du série d'AMA publiée par TPSGC sous le numéro E60PQ-120001/PQ.

### **5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

### **5.2.1 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail \(https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4\)](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

---

## PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### 6.1 Exigences relatives à la sécurité

**6.1.1** Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité.

Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.

### 6.2 Besoin

**6.2.1** L'entrepreneur doit fournir des fauteuils de bureau conformément au besoin de l'annexe A.

Le présent contrat est émis contre l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour les fauteuils de bureau pour fournisseurs qui font partie de la série d'AMA émise par TPSGC sous le numéro E60PQ-120001/PQ. Les termes et conditions de l'AMA du fournisseur s'appliquent au présent contrat et en font partie intégrante.

**6.2.2** Ce besoin est :

Processus général

Processus de la SAEA

### 6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 6.3.1 Conditions générales

**2010A (2020-05-28)**, Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 09, Garantie, est modifié comme suit :

Au paragraphe 1 :

Supprimé : « La période de garantie sera de 12 mois. »

Inséré : « La période de garantie sera de 10 ans, à l'exception des composants réglables, qui auront une garantie de 5 ans. »

Au paragraphe 2 :

Supprimé : En entier

Inséré : Comme suit :

« 2. L'entrepreneur doit payer les frais de transport associés au renvoi de l'ouvrage ou de toute partie de l'ouvrage aux locaux de l'entrepreneur pour

remplacement, réparation ou rectification. L'entrepreneur doit également payer les frais de transport associés au renvoi de l'ouvrage ou de toute partie de l'ouvrage qui est remplacé ou rectifié au lieu de livraison précisé dans le contrat ou à un autre endroit désigné par le Canada. Cependant, si le Canada est d'avis qu'un tel déplacement n'est pas pratique, l'entrepreneur doit procéder aux réparations ou aux rectifications nécessaires là où l'ouvrage se trouve. Dans ce cas, l'entrepreneur doit assumer tous les coûts (y compris les frais de déplacement et de subsistance) qui en découlent. Le Canada ne remboursera aucun de ces coûts. »

Toutes les autres dispositions de l'article Garantie demeureront en vigueur.

## Section 16 – Intérêt sur les comptes en souffrance

Cette disposition ne s'applique pas aux paiements effectués par carte de crédit au point de vente. Elle ne s'applique pas aux fournisseurs dont l'AMA ne contient aucune disposition relative au paiement par carte de crédit.

### **6.4 Durée du contrat**

#### **6.4.1 Période du contrat**

La période du contrat est à partir de attribution du contrat au 14 janvier 2022.

#### **6.4.2 Date de livraison**

Tous les biens livrables doivent être reçus entre le 10 et le 14 janvier 2022. ou;

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison indiquée dans l'Annexe B.

Le délai de livraison standard est compris entre 6 et 10 semaines pour la livraison et l'installation des meubles.

#### **6.4.3 Instructions de livraison**

Si la livraison est requise: Les marchandises doivent être livrées DDP (Destination comme spécifié dans le contrat) Règles Incoterms®, taxes applicables en sus.

En plus de ce qui précède, l'entrepreneur doit décharger et déplacer les marchandises au(x) lieu(x) de livraison(s) spécifié(s) dans le contrat.

#### 6.4.4 Lieu(x) de livraison et d'installation

La livraison et l'installation du besoin sera effectuée au(x) point(s) de livraison identifiés à l'Annexe B du contrat.

Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.

#### 6.5 Responsables

##### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est : *(à compléter lors de l'attribution du contrat)*

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

##### 6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est : *(à compléter lors de l'attribution du contrat)*

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. Les questions techniques peuvent être discutées avec le chargé de projet, mais le chargé de projet n'a pas le pouvoir d'autoriser des changements à la portée des travaux. Les modifications de la portée des travaux ne peuvent être apportées que par une modification du contrat émise par l'autorité contractante.

Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada)

### 6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Le représentant de l'entrepreneur pour le contrat est : *(à compléter lors de l'attribution du contrat)*

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ \_

Courriel : \_\_\_\_\_

### 6.6 Paiement

#### 6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé (des) prix unitaire(s) ferme(s) précisé(s) dans l'annexe B – Base de Paiement, selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$ *(insérer le montant au moment de l'attribution du contrat)*. Les droits de douane sont et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

#### 6.6.2 Méthode de Paiement

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque les travaux seront complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

#### 6.6.3 Clauses du *Guide des CCUA*

Clause du *Guide des CCUA* C0100C (2010-01-11) Vérification discrétionnaire des comptes - biens et(ou) services commerciaux

#### 6.6.4 Paiement électronique de factures – contrat

Le Canada peut payer les factures par carte de crédit si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation d'un tel paiement. Veuillez-vous référer à l'AMA du fournisseur.

### 6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a. L'original doit être envoyé par courriel au chargé de projet identifié sous la section intitulée « Responsables » du contrat aux fins d'attestation et de paiement.

## **6.8 Attestations et renseignements supplémentaires**

### **6.8.1 Conformité**

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

### **6.9 Lois applicables**

Comme indiqué dans l'article «Lois applicables» de la partie 6A de l'AMA.

### **6.10 Ordre de priorité des documents**

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- (a) Les articles de l'entente de l'AMA E60PQ-120001;
- (b) Les articles de cette entente;
- (c) Les conditions générales 2010A (2020-05-28) Conditions Générales : biens (complexité moyenne);
- (d) Annexe A, Besoin;
- (e) Annexe B, Base de Paiement;
- (f) La soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ (*à compléter lors de l'attribution du contrat*)

### **6.11 Accès aux installations et à l'équipement**

Les installations, l'équipement, les documents et le personnel du Canada ne sont pas automatiquement à la disposition de l'entrepreneur. Si ce dernier doit accéder aux locaux, aux systèmes informatiques (réseau de microordinateurs), à locaux de travail, aux téléphones, aux terminaux, aux documents et au personnel du Canada dans l'exécution des travaux, il devra en informer l'autorité contractante en temps opportun. Si la demande d'accès est approuvée par le Canada et que des arrangements sont pris pour que l'entrepreneur ait accès, l'entrepreneur, ses sous-traitants, ses agents et ses employés doivent se conformer à toutes les conditions applicables du lieu de travail. De plus, l'entrepreneur doit s'assurer que les installations et l'équipement sont uniquement utilisés aux fins d'exécution du contrat.

### **6.12 Installations du Canada pour accueillir la livraison**

Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.

Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.

### **6.13 Finitions Standard**

L'utilisateur désigné (UD) va consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.

Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.

L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.

### **6.14 Clauses du *Guide des CCUA***

Clause du Guide des CCUA [A9068C](#) (2010-01-11), Règlements concernant les emplacements du gouvernement

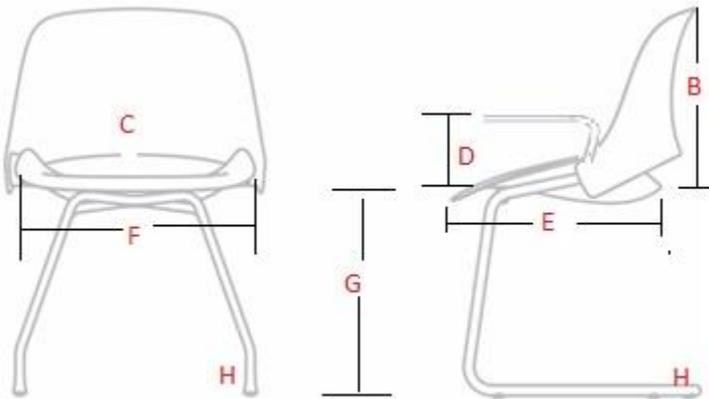
Clause du Guide des CCUA [G1005C](#) (2016-01-28), Assurance - aucune exigence particulière

**ANNEXE A**

**BESOIN**

**A1**

**Chaises sans accoudoir - pour la zone de service et pour la salle d'attente /**  
**Chairs without armrest - for the service area and for the waiting room**



<b>Fauteuil d'appoint</b>	<b>QTÉ: 28</b>  Chaises pour les visiteurs <b>sans</b> accoudoir, empilables, poids léger, avec surface en plastique pour faciliter l'entretien
---------------------------	---

**IMPORTANT :**

Le Canada peut demander des renseignements supplémentaires pour confirmer les critères avant l'attribution du contrat dans un délai spécifié par l'utilisateur désigné (U).

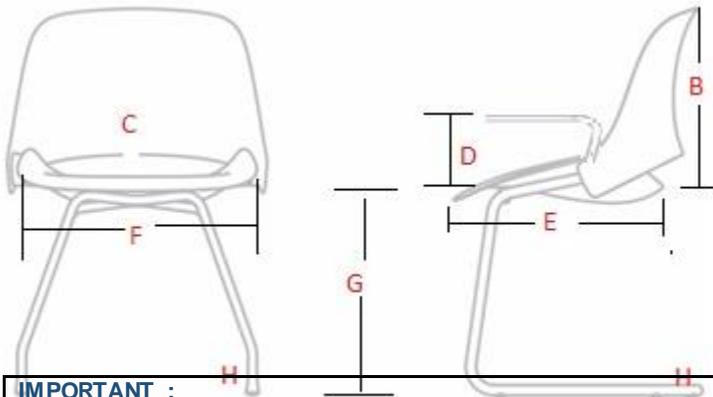
Les fournisseurs doivent fournir des produits conformes aux choix d'exigences « ■ » sélectionnés

	Critères <i>Instructions</i>	Critères de sélection	
<b>B</b>	<i>Hauteur du dossier</i>	Standard avec une hauteur minimale de 354 mm (13.9 in)	
	<i>Profil de dossier</i> choisissez <b>TOUT</b> ce qui est acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> Aucune préférence (Il est recommandé de sélectionner «aucune préférence» car les profils n'affectent pas la fonctionnalité de la chaise) <input type="checkbox"/> Autre = _____	
<b>C</b>	<i>Soutien lombaire</i> choisissez <b>seulement 1</b>	<input type="checkbox"/> Oui = hauteur ajustable entre 150 mm (5,9 po) et 250 mm (9,8 po) au-dessus du siège <input checked="" type="checkbox"/> Non	
<b>D</b>	<i>Accoudoirs</i> choisissez <b>seulement 1</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
<b>E</b>	<i>Profondeur du siège</i> choisissez <b>seulement 1</b>	Fixe	<input type="checkbox"/> Peu profond = 380 mm (15,0 po) jusqu'à 420 mm (16,5 po) <input checked="" type="checkbox"/> Moyennement profond = supérieur à 420 mm (16,5 po) jusqu'à 460 mm (18,1 po) <input type="checkbox"/> Profond = supérieur à 460 mm (18,1 po)
<b>F</b>	<i>Largeur du siège</i>	Standard avec une largeur minimum de 400 mm (15,7 po)	
<b>G</b>	<i>Hauteur du siège</i>	Fixe = entre 417 mm (16,4 po) et 512 mm (20,2 po)	

100019337

<b>H</b>	<b>Capacité d'empilage</b> <i>choisissez seulement 1</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Empilable <input type="checkbox"/> Non Empilable <input type="checkbox"/> Aucune préférence	
	<b>Style de la base</b> <i>choisissez TOUT ce qui est acceptable</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Base à pattes (4 montants)	<input type="checkbox"/> Patins <input type="checkbox"/> Roulettes
		<input type="checkbox"/> Base patin <input type="checkbox"/> Base en porte-à-faux <input type="checkbox"/> Autre _____	
	<b>Rembourrage</b> <i>choisissez TOUT ce qui est acceptable</i>	Dossier	<input type="checkbox"/> Tissu <input type="checkbox"/> Revêtement respirant (tissu à maille) <input checked="" type="checkbox"/> Autre : __surface dure pour faciliter l'entretien (plastique) __
		Siège	<input type="checkbox"/> Tissu <input type="checkbox"/> Revêtement respirant (tissu à maille) <input checked="" type="checkbox"/> Autre : __surface dure pour faciliter l'entretien (plastique) __
	<b>Critères supplémentaires (le cas échéant)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Couleur : noir</li> <li>➤ Chaise à pieds fixes (4 pattes)</li> <li>➤ Poids léger – max 10 lbs</li> </ul>	
	<b>Adresse de livraison et quantité à livrer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Adresse 1</b> : 2276 Autoroute Chomedey Ouest, Unités #200A-200D Sainte-Dorothée, Québec H7X 4C9 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quantité : 28 chaises</li> </ul> </li> </ul>	

**A2**  
**Chaises sans accoudoirs, poids lourd, - pour la salle d'attente /**  
**Chairs without armrests, heavyweight, - for the waiting room**



<b>Fauteuil d'appoint</b>	<b>QTÉ: 96</b>
	Chaises pour les visiteurs <b>sans</b> accoudoir, poids lourd, avec surface dure pour faciliter l'entretien

**IMPORTANT :**

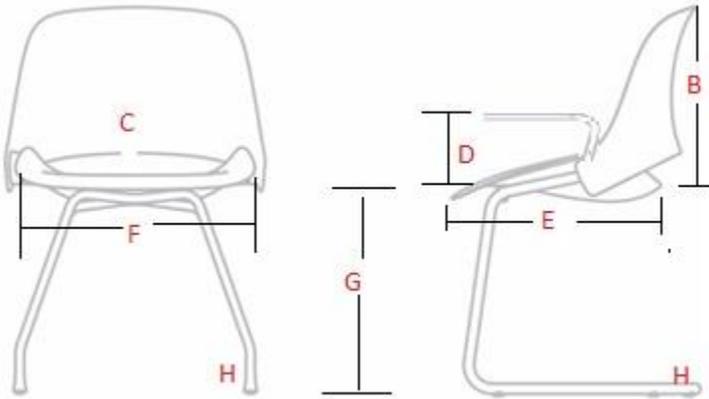
Le Canada peut demander des renseignements supplémentaires pour confirmer les critères avant l'attribution du contrat dans un délai spécifié par l'utilisateur désigné (UI).

Les fournisseurs doivent fournir des produits conformes aux choix d'exigences «■» sélectionnés

	<b>Critères</b> <i>Instructions</i>	<b>Critères de sélection</b>	
<b>B</b>	<b>Hauteur du dossier</b>	Standard avec une hauteur minimale de 354 mm (13.9 in)	
	<b>Profil de dossier</b> <i>choisissez TOUT ce qui est acceptable</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Aucune préférence (Il est recommandé de sélectionner «aucune préférence» car les profils n'affectent pas la fonctionnalité de la chaise) <input type="checkbox"/> Autre = _____	
<b>C</b>	<b>Soutien lombaire</b> <i>choisissez seulement 1</i>	<input type="checkbox"/> Oui = hauteur ajustable entre 150 mm (5,9 po) et 250 mm (9,8 po) au-dessus du siège <input checked="" type="checkbox"/> Non	
<b>D</b>	<b>Accoudoirs</b> <i>choisissez seulement 1</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
<b>E</b>	<b>Profondeur du siège</b> <i>choisissez seulement 1</i>	Fixe	<input type="checkbox"/> Peu profond = 380 mm (15,0 po) jusqu'à 420 mm (16,5 po) <input checked="" type="checkbox"/> Moyennement profond = supérieur à 420 mm (16,5 po) jusqu'à 460 mm (18,1 po) <input type="checkbox"/> Profond = supérieur à 460 mm (18,1 po)
<b>F</b>	<b>Largeur du siège</b>	Standard avec une largeur minimum de 400 mm (15,7 po)	
<b>G</b>	<b>Hauteur du siège</b>	Fixe = entre 417 mm (16,4 po) et 512 mm (20,2 po)	
<b>H</b>	<b>Capacité d'empilage</b> <i>choisissez seulement 1</i>	<input type="checkbox"/> Empilable <input type="checkbox"/> Non Empilable <input checked="" type="checkbox"/> Aucune préférence	
	<b>Style de la base</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Base à pattes (4 montants)	<input type="checkbox"/> Patins <input type="checkbox"/> Roulettes

	<i>choisissez TOUT ce qui est acceptable</i>		
		<input type="checkbox"/> Base patin <input type="checkbox"/> Base en porte-à-faux <input type="checkbox"/> Autre _____	
	<i>Remboursement</i>  <i>choisissez TOUT ce qui est acceptable</i>	Dossier	<input type="checkbox"/> Tissu <input type="checkbox"/> Revêtement respirant (tissu à maille) <input checked="" type="checkbox"/> Autre : surface dure pour faciliter l'entretien (plastique dure)
		Siège	<input type="checkbox"/> Tissu <input type="checkbox"/> Revêtement respirant (tissu à maille) <input checked="" type="checkbox"/> Autre : surface dure pour faciliter l'entretien (plastique dure)
	<i>Critères supplémentaires (le cas échéant)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Couleur : noir</li> <li>➤ Chaise à pieds fixes (4 pattes), couleur des pattes noire</li> <li>➤ Poids lourd 17 lbs</li> </ul>	
	<i>Adresse de livraison et quantité à livrer</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Adresse 1</b> : 2276 Autoroute Chomedey Ouest, Unités # 200A-200D Sainte-Dorothée, Québec H7X 4C9 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quantité : 42 chaises</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Adresse 2</b> : 5935 Boulevard des Grandes-Prairies Saint-Léonard, QC H1R 1A9 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quantité : 54 chaises</li> </ul> </li> </ul>	

**A3**  
**Chaises avec accoudoirs, poids lourd, - pour la salle d'attente /**  
**Chairs with armrests, heavyweight, - for the waiting room**



<b>Fauteuil d'appoint</b>	<b>QTÉ: 22</b>
	Chaises pour les visiteurs <b>avec</b> accoudoir, poids lourd, avec surface dure pour faciliter l'entretien

**IMPORTANT :**

Le Canada peut demander des renseignements supplémentaires pour confirmer les critères avant l'attribution du contrat dans un délai spécifié par l'utilisateur désigné (UI).

Les fournisseurs doivent fournir des produits conformes aux choix d'exigences «■» sélectionnés

	<b>Critères</b> <i>Instructions</i>	<b>Critères de sélection</b>
	<b>B</b> <i>Hauteur du dossier</i>	Standard avec une hauteur minimale de 354 mm (13.9 in)
	<b>B</b> <i>Profil de dossier</i> choisissez <b>TOUT</b> ce qui est acceptable	<input checked="" type="checkbox"/> Aucune préférence (Il est recommandé de sélectionner «aucune préférence» car les profils n'affectent pas la fonctionnalité de la chaise) <input type="checkbox"/> Autre = _____
	<b>C</b> <i>Soutien lombaire</i> choisissez <b>seulement 1</b>	<input type="checkbox"/> Oui = hauteur ajustable entre 150 mm (5,9 po) et 250 mm (9,8 po) au-dessus du siège <input checked="" type="checkbox"/> Non
	<b>D</b> <i>Accoudoirs</i> choisissez <b>seulement 1</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<b>E</b> <i>Profondeur du siège</i> choisissez <b>seulement 1</b>	Fixe <input type="checkbox"/> Peu profond = 380 mm (15,0 po) jusqu'à 420 mm (16,5 po) <input checked="" type="checkbox"/> Moyennement profond = supérieur à 420 mm (16,5 po) jusqu'à 460 mm (18,1 po) <input type="checkbox"/> Profond = supérieur à 460 mm (18,1 po)
	<b>F</b> <i>Largeur du siège</i>	Standard avec une largeur minimum de 400 mm (15,7 po)
	<b>G</b> <i>Hauteur du siège</i>	Fixe = entre 417 mm (16,4 po) et 512 mm (20,2 po)
	<b>H</b> <i>Capacité d'empilage</i>	<input type="checkbox"/> Empilable <input type="checkbox"/> Non Empilable <input checked="" type="checkbox"/> Aucune préférence

	<i>choisissez seulement 1</i>		
	<i>Style de la base</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Base à pattes (4 montants)	<input type="checkbox"/> Patins <input type="checkbox"/> Roulettes
	<i>choisissez TOUT ce qui est acceptable</i>	<input type="checkbox"/> Base patin <input type="checkbox"/> Base en porte-à-faux <input type="checkbox"/> Autre _____	
	<i>Remboursement</i>	Dossier	<input type="checkbox"/> Tissu <input type="checkbox"/> Revêtement respirant (tissu à maille) <input checked="" type="checkbox"/> Autre = Surface dure pour faciliter l'entretien (plastique dure de bonne qualité)
	<i>choisissez TOUT ce qui est acceptable</i>	Siège	<input type="checkbox"/> Tissu <input type="checkbox"/> Revêtement respirant (tissu à maille) <input checked="" type="checkbox"/> Autre = Surface dure pour faciliter l'entretien (plastique dure de bonne qualité)
	<i>Critères supplémentaires (le cas échéant)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Couleur : noir</li> <li>➤ Chaise à pieds fixes (4 pattes), couleur des pattes noire</li> <li>➤ Poids lourd 17 lbs</li> </ul>	
	<i>Adresse de livraison et quantité à livrer</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Adresse</b> : 2276 Autoroute Chomedey Ouest, Unités # 200A-200D Sainte-Dorothée, Québec H7X 4C9           <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quantité : 22 chaises</li> </ul> </li> </ul>	

**A4**  
**Chaise sur roulettes pour tapis (salle de conférence) /**  
**Chair on wheels for carpets (conference room)**



<b>TYPE DE FAUTEUIL</b>	<b>QTE: 28</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Fauteuil rotatif (jusqu'à 275 lbs) <input type="checkbox"/> Fauteuil rotatif de grandes dimensions (jusqu'à 400 lbs) <input type="checkbox"/> Tabouret rotatif avec dossier	

**Maintien des certifications et informations additionnelles :**

**IMPORTANT :**

Le Canada peut demander des renseignements supplémentaires pour confirmer les critères avant l'attribution du contrat dans un délai spécifié par l'utilisateur désigné (UI).

Les fournisseurs doivent fournir des produits conformes aux choix d'exigences «  » sélectionnés

	<b>Critères</b> <i>Instructions</i>	<b>Critères de sélection</b> <i>(les dimensions reflètent les spécifications des sièges de bureau(AMA))</i>
<b>A</b>	<b>Appui-tête</b> choisissez seulement 1	<input type="checkbox"/> Oui: réglable et amovible <i>(s'il y a lieu, indiquez le type d'ajustement dans les critères supplémentaires ci-dessous)</i> *Recommandé avec hauteur de dossier standard <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>B</b>	<b>Hauteur du dossier</b> choisissez seulement 1	<input checked="" type="checkbox"/> Standard = hauteur allant de 450mm (17,7 po) à 660 mm (26 po) <input type="checkbox"/> Dossier haut = hauteur supérieur à 660 mm (26 po) <input type="checkbox"/> Aucune préférence = hauteur minimale de 450mm (17.0 in.)
	<b>Profil du dossier</b> choisissez seulement 1	<input checked="" type="checkbox"/> Aucune préférence (Il est recommandé de sélectionner «aucune préférence» car les profils n'affectent pas la fonctionnalité de la chaise). <input type="checkbox"/> Autre = _____
<b>C</b>	<b>Soutien lombaire</b> choisissez TOUT ce qui est acceptable	<u>Réglable</u> <input checked="" type="checkbox"/> Haut/bas = ajustement en hauteur d'au moins 50 mm (2,0 po) entre 150 mm (5,9 po) et 250 mm (9,8 po) <input type="checkbox"/> Autre = _____
		<input checked="" type="checkbox"/> Fixe = entre 150 mm (5,9 po) et 250 mm (9,8 po) au-dessus du siège
<b>D</b>	<b>Accoudoirs</b> choisissez TOUT ce qui est acceptable	<b>Critères ajustables</b> <input type="checkbox"/> Hauteur réglable = ajustement d'au moins de 63 mm (2,5 po) entre 176 mm (6,9 po) à 289 mm (11,4 po) <input type="checkbox"/> Largeur réglable = dans la gamme de 443 mm (17 po) et 493 mm (19,4 po) <input type="checkbox"/> Pivot réglable = latéralement d'au moins 20° vers l'intérieur et d'au moins 10° vers l'extérieur
		<input checked="" type="checkbox"/> Fixe = plage de hauteur entre 200 mm (7,9 po) à 250 mm (9,8 po)
		<input type="checkbox"/> Aucun
<b>E</b>	<b>Profondeur du siège</b> choisissez TOUT ce qui est acceptable	<input type="checkbox"/> Réglable = ajustement d'au moins 50 mm (2,0 po) à l'intérieur d'une plage comprise entre 420 mm (16,5 po) et 460 mm (18,1 po)
		<input checked="" type="checkbox"/> Fixe <input type="checkbox"/> Peu profond = 380 mm (15,0 po) à 420 mm (16,5 po) <input type="checkbox"/> Moyennement profond = supérieur à 420 mm (16,5 po) jusqu'à 460 mm (18,1 po) <input checked="" type="checkbox"/> Profond = supérieur à 460 mm (18,1 po)

<b>F</b>	<b>Largeur du siège</b>	<b>Veillez vous référer au type de chaise au haut de la page</b> Fauteuil standard rotatif et tabouret rotatif (largeur minimum de 450 mm (17,7 po)) Fauteuil rotatif de grandes dimensions (largeur minimum de 560 mm (22 po))	
<b>G</b>	<b>Hauteur du siège</b>  <b>choisissez TOUT ce qui est acceptable</b>	<b>Fauteuil rotatif</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réglable <input type="checkbox"/> Bas = 376 mm (14,8 po) ou moins à 439 mm (17,3 po) ou plus (doit inclure la plage du siège bas) <input type="checkbox"/> Autre = voir les critères additionnels plus bas
			<input type="checkbox"/> Fixe = entre 417 mm (16,4 po) à 512 mm (20,2 po)
	<b>Tabouret pivotant Avec dossier</b>	<input type="checkbox"/> Réglable = doit être compris entre 580 mm (23 po) et 840 mm (33 po) <input type="checkbox"/> Fixe = doit être supérieur ou égal à 670 mm (27,5 po)	
<b>H</b>	<b>Mécanisme d'inclinaison</b>  <b>choisissez seulement 1</b>	<input type="checkbox"/> Mécanisme d'inclinaison = Le siège et le dossier s'ajustent ensemble dans un rapport supérieur à 1: 1 (inclut à la fois l'inclinaison synchro et l'inclinaison à l'unisson) <input type="checkbox"/> Incliner indépendamment = l'assise et le dossier se règlent indépendamment l'un de l'autre <input checked="" type="checkbox"/> Aucune préférence	
<b>I</b>	<b>Mécanisme de verrouillage du siège et du dossier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Position de configuration = la chaise se verrouille ou s'arrête à une position avec l'assise à plat et le dossier droit <input checked="" type="checkbox"/> Positions multiples = la chaise se verrouille ou s'arrête à plusieurs positions (y compris la position de configuration)	
<b>J</b>	<b>Roulettes</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Tapis (moquette) <input type="checkbox"/> Surface dures	
<b>L</b>	<b>Repose-pieds</b>	Standard avec tabouret seulement	
	<b>Finis</b> (Rembourrage / Non-rembourrage)  <b>choisissez TOUT ce qui est acceptable</b>	Dossier	<input type="checkbox"/> Tissu <input checked="" type="checkbox"/> Revêtement respirant (tissu à maille) <input type="checkbox"/> Autre : _____
		Siège	<input checked="" type="checkbox"/> Tissu <input type="checkbox"/> Revêtement respirant (tissu à maille) <input type="checkbox"/> Autre : _____
		<input type="checkbox"/> Aucune préférence	
	<b>Critères supplémentaires (le cas échéant)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Couleur pour le dossier et la siège : <b>noir</b></li> <li>➤ Les chaises <u>doivent</u> être assemblées.</li> </ul>	
	<b>Adresse de livraison et quantité à livrer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adresse 1: 5935 Boulevard des Grandes-Prairies Saint-Léonard, QC H1R 1A9               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quantité : 16</li> </ul> </li> <li>➤ Adresse 2: 540 boulevard d'Avaugour, suite 201, Boucherville, Québec, J4B 0G6               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quantité : 12</li> </ul> </li> </ul>	

## **ANNEXE B**

### **BASE DE PAIEMENT**

#### **1. Stratégie d'approvisionnement**

- Approvisionnement par sous-catégorie
- Approvisionnement tout compris d'une valeur estimée de \$52,470.00

#### **2. Produit et Prix**

**INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES:** Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'Utilisateur Désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 5, 8 et 9. **Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque sous-catégorie ou sous-division ou de l'approvisionnement tout compris.** Dans un contrat subséquent, le terme «soumission» signifie l'engagement du fournisseur, le terme «soumissionnaire» signifie "entrepreneur".

**LE SOUMISSIONNAIRE DOIT COMPLÉTER LA SECTION B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR ENTIÈREMENT.**

**Tout Compris**

**Tableau 1: Résumé des fauteuils**

Section A - BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Tableau	Titre	Qté (A)	Fabrication/séries/modèle	Prix unitaire ferme (B)	Total du produit (C)=(A)x(B)
A1	Chaises sans accoudoir - pour la zone de service et pour la salle d'attente	<b>28</b> <i>2276 Autoroute Chomedey Ouest, Unités # 200A-200D Sainte-Dorothée, Québec H7X 4C9</i>		\$	\$
A2	Chaises sans accoudoires, poid lourd, - pour la salle d'attente	<b>96</b> <i>(42) 2276 Autoroute Chomedey Ouest, Unités # 200A-200D Sainte-Dorothée, Québec H7X 4C9)</i> <i>(54) 5935 Boulevard des Grandes-Prairies Saint-Léonard, QCH1R 1A9</i>			
A3	Chaises avec accoudoires, poid lourd, - pour la salle d'attente	<b>22</b> <i>2276 Autoroute Chomedey Ouest, Unités # 200A-200D Sainte-Dorothée, Québec H7X 4C9</i>			
A4	Chaise sur roulettes pour tapis (salle de conférence)	<b>28</b> <i>(16) 5935 Boulevard des Grandes-Prairies Saint-Léonard, QCH1R 1A9</i> <i>(12) 540 boulevard d'Avaugour, suite 201, Boucherville, Québec, J4B 0G6</i>			
				Total des produits	\$
<p>Les produits non disponibles dans l'Arrangement en matière d'approvisionnement (PND) peuvent être ajoutés à une exigence dans le pourcentage autorisé par sous-catégorie (actuellement fixé à 30 % de la quantité par sous-catégorie ou 30 % de la quantité totale requise lorsqu'ils sont traités dans le cadre d'un approvisionnement tout inclus).</p> <p>Le détenteur de l'arrangement en matière d'approvisionnement signe et certifie que tous les produits PND proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe C.</p>					

**Tableau 2 – Livraison** (Le délais standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier)

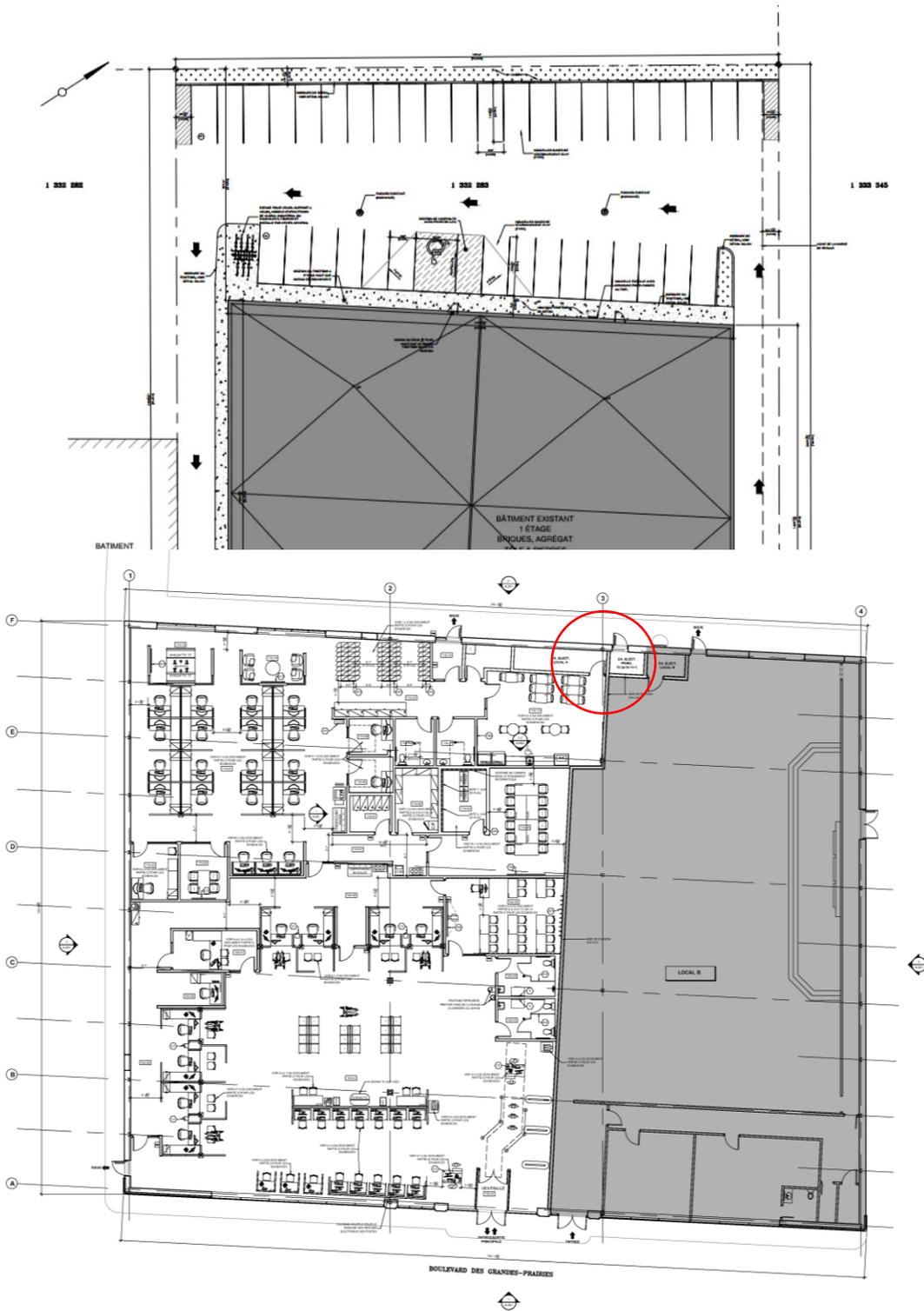
Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
Tableau(x)	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
A1-A4	<p><i>2276 Autoroute Chomedey Ouest, Unités #200A-200D Sainte-Dorothée, Québec H7X 4C9</i></p> <p><i>5935 Boulevard des Grandes-Prairies Saint-Léonard, QC H1R 1A9</i></p> <p><i>540 boulevard d'Avaugour, suite 201, Boucherville, Québec, J4B 0G6</i></p>	<p><i>10-14 janvier 2022</i></p>	<p><i>8h00 à 16h00 EDT.</i></p>	<p>_____ : semaines</p> <p><i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i></p>	\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h. **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p>				Total des livraisons :	\$

**Tableau 3 - Installations du Canada où se fera la livraison****#1 - 5935 Boulevard des Grandes-Prairies Saint-Léonard, QC H1R 1A9**

A	Emplacement Location	5935, boulevard des Grandes Prairies Saint-Léonard, QC H1R 1A9
B	Quai de livraison? accès? Loading dock? Access?	.non no
C	Plateforme? Platform?	Non No
D	Ascenseur? Elevator?	N/A : AU RDC N/A : first floor
E	Monte-charge? Freight elevator?	N/A : AU RDC N/A : first floor
F	Date de livraison? Delivery date?	Janvier 2022 January 2022
G	Horaire de livraison? Delivery hours?	Entre 8h30 et 16h00 Between 8:30 a.m. and 4:00 p.m.
H	Date d'installation? Installation date?	Même que la date de livraison. Same as delivery date
I	Horaire d'installation? Hours of installation?	Entre 8h30 et 16h00 Between 8:30 a.m. and 4:00 p.m.
J	Largeur des portes? Largeur des corridors? Parcours à partir du quai de livraison?  Door size? Corridor size? Path from loading dock?	84 '' X 72 '' et porte un simple 84 '' X 36 '' La taille du corridor? Plus de 36 ''  Il n'existe aucun quai de chargement. Il y a une porte à l'arrière plan (voir ci-dessous)
K	Autres informations pertinentes? i.e. contact bâtiment, autre Other applicable information? i.e. building contact, other	

Plan d'étage / Floor plan:

Porte arrière et stationnement



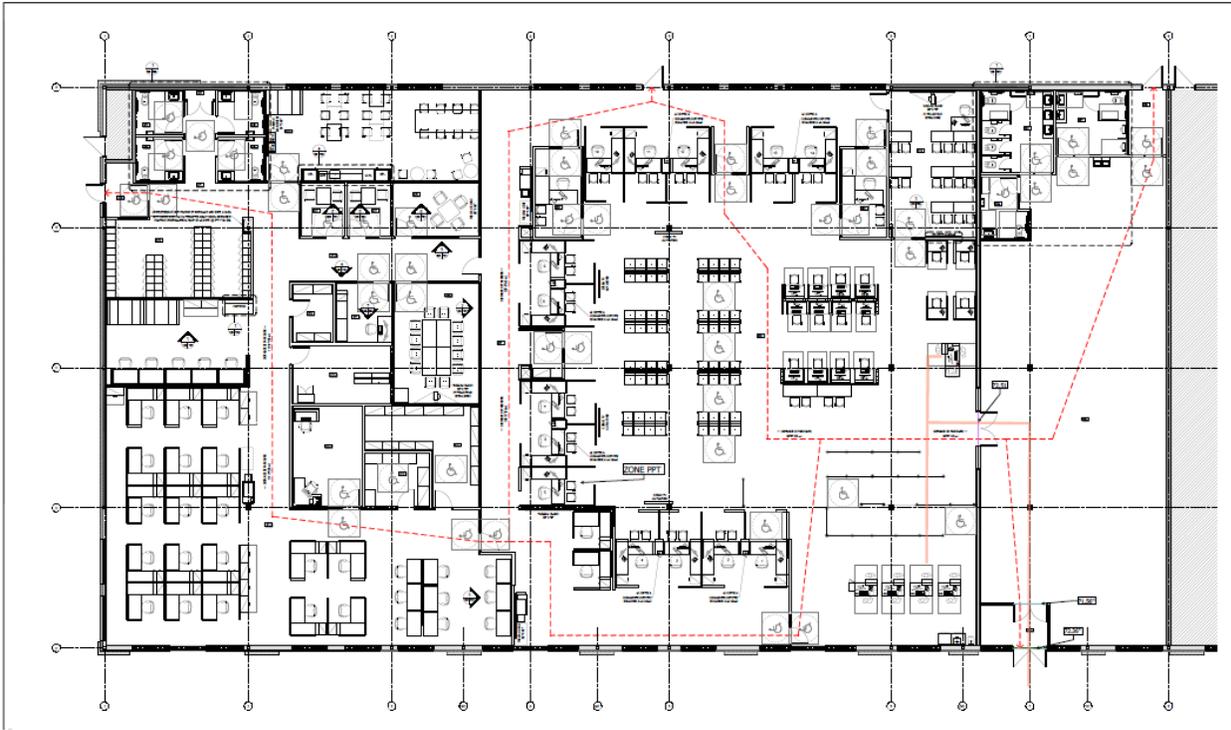
**#2 - 540 boulevard d'Avaugour, suite 201, Boucherville, Québec, J4B 0G6**

<b>A</b>	Emplacement Location	<b>Centre de Traitement Service Canada de Boucherville</b> <i>540 boulevard D'Avaugour, Suite 201 Boucherville, Québec J4B 0G6</i>
<b>B</b>	Quai de livraison? (oui ou non) accès? Loading dock? Access?	<i>Non</i>  <i>No</i>
<b>C</b>	Plateforme? (oui ou non) Platform?	<i>Non</i> <i>No</i>
<b>D</b>	Ascenseur? (si oui, spécifiez les mesures svp) Elevator?	<i>Oui</i> <i>Porte: 3'-6" de large x 7'-0" de hauteur / Intérieur: 5'-6" de large x 4'-9" de profondeur x 9'-0" de hauteur</i>  <i>Yes</i> <i>Door: 3'-6" wide x 7'-0" high / Interior: 5'-6" wide x 4'-9" deep x 9'-0" high</i>
<b>E</b>	Monte-charge? (oui ou non) Freight elevator?	<i>Non</i> <i>No</i>
<b>F</b>	Date de livraison? Delivery date?	<i>Janvier 2022</i> <i>January, 2022</i>
<b>G</b>	Horaire de livraison? Delivery hours?	<i>Entre 8h30 et 16h00</i> <i>Between 8:30 a.m. and 4:00 p.m.</i>
<b>H</b>	Date d'installation? Installation date?	<i>Même que date de livraison</i> <i>Same as delivery date</i>
<b>I</b>	Horaire d'installation? Hours of installation?	<i>Entre 8h30 et 16h00</i> <i>Between 8:30 a.m. and 4:00 p.m.</i>
<b>J</b>	Largeur des portes? Largeur des corridors? Parcours à partir du quai de livraison?  Door size? Corridor size? Path from loading dock?	<i>Largeur de l'ouverture des portes: 5'-10" (portes doubles; chaque porte est de 2'-11" de largeur)</i> <i>Au rez-de-chaussée – Distance de la porte extérieure à l'ascenseur : +/- 35'-0"</i> <i>À l'étage – Distance de l'ascenseur vers le début de chacune des sections : +/- 60'-0"</i>  <i>Door opening width: 5'-10" (double doors; each door is 2'-11" wide)</i> <i>On the ground floor - Distance from the exterior door to the elevator: +/- 35'-0"</i> <i>Upstairs - Distance from the elevator to the start of each section: +/- 60'-0"</i>

**#3 - 2276 Autoroute Chomedey Ouest, Unités # 200A-200D Sainte-Dorothée, Québec H7X 4C9**

A	Emplacement Location	2276 Autoroute Chomedey Ouest, Unités # 200A-200D Sainte-Dorothée, Québec H7X 4C9
B	Quai de livraison? accès ? Loading dock? Access?	Non Non, aucun accès spécifique Non No specific acces
C	Plateforme? Platform?	Non No
D	Ascenseur? Elevator?	Non, rez-de-chaussé No, first floor
E	Monte-charge? Freight elevator?	Non No
F	Date de livraison? Delivery date?	Janvier 2022, dates à confirmer January, 2022 – dates to be confirmed
G	Horaire de livraison? Delivery hours?	Entre 8h00 et 16h00 Between 8.00 – 16.00
H	Date d'installation? Installation date?	Même que celle de livraison Same as delivery date
I	Horaire d'installation? Hours of installation?	Même que celle de livraison Same as delivery hours
J	Largeur des portes? Largeur des corridors? Parcours à partir du quai de livraison?  Door size? Corridor size? Path from loading dock?	Voir plan ci-joint (en orange sur le plan = parcours à faire)  Les couloirs sont plus larges que 35". Les dimensions varient entre 45" et 114". Les 3 portes d'entrée sont des portes doubles de 71" de large et les secondes portes sont de 35" de large (porte simple).
K	Autres informations pertinentes? i.e. contact bâtiment, autre Other applicable information? i.e. building contact, other	

Plan d'étage / Floor plan:



**Tableau 4 – Installation** (Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.)

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
Tableau(x)	Lieu	Quantité	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : *	Le fournisseur effectuera l'installation à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*.	Prix de lot ferme \$
A1-A4	<i>Guy-Favreau Complex 200 René-Lévesque Blvd West Montreal, QC H2Z 1X4</i>	174	<i>10-14 janvier 2022  Même que la date de livraison.</i>	<i>8h00 à 17h00 EDT.</i>		\$
<p>*Heures normales de travail de 8 h à 17 h.</p> <p>**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.</p>					Prix total de l'installation :	\$

**Tableau 5 - Évaluation de la soumission et total du contrat pour \_\_\_\_\_**  
(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total <b>ferme</b> des produits (Tableau 1)	\$
2	Total <b>ferme</b> des livraisons (Tableau 2)	\$
3	Total <b>ferme</b> l'installation (Tableau 4)	
4	<b>Prix évalué (soumission) total* (1 + 2 + 4)</b> [À supprimer au moment de l'attribution du contrat]	\$
5	<b>Prix du contrat (1 + 2 + 4)</b> : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
6	<b>Taxes applicables</b> : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
7	<b>Coût estimatif total (5 + 6)</b> : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$

\* Taxes applicables en sus.

---

**Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire**

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		NEA :
		No. de l'AMA